



AMITIÉ

OCTOBRE 2022
N°160

REVUE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET DES AMIS DU GROUPE ESSO ET EXXONMOBIL CHEMICAL
ARESSO EST MEMBRE DE LA FNAR, L'UNE DES COMPOSANTES DE LA CFR



*Rapprochement Aresso - 3AM ...
sur le chemin de la fusion.*

Le mot du Président 3AM



Chers amis,
J'espère que vous avez passé un bel été malgré la canicule et ses conséquences.

Comme je l'avais abordé lors de mes vœux 2021, puis conjointement avec le président d'Aresso lors de nos

vœux 2022 et enfin comme largement débattu lors de notre assemblée générale du 28 mars 2022, le rapprochement entre l'association des anciens de Mobil et celle des anciens d'Esso progresse. Je voudrais profiter de cet édito pour vous rappeler brièvement la raison de ce rapprochement, le processus en cours et le calendrier prévu.

Vingt-deux ans après la création d'ExxonMobil (fusion d'Exxon et de Mobil), les jeunes retraités originaires de Mobil ont désormais une carrière au moins aussi longue chez ExxonMobil et donc des amitiés et des attaches après la fusion.

Les nouveaux retraités venant du groupe ExxonMobil doivent pouvoir retrouver leurs origines dans l'association. Par ailleurs nous constatons une baisse importante des effectifs pour les deux associations due à une réduction très sensible de l'arrivée de nouveaux jeunes retraités avec corrélativement une augmentation de la moyenne d'âge. La baisse des effectifs est proportionnellement plus importante chez 3AM entraînant sa disparition à terme et avec elle, celle de l'histoire Mobil en France. Notre effectif de 1500 adhérents au début des années 2000 a fondu de moitié et se situerait cette année sous la barre des 700. Heureusement, 117 adhérents Aresso ont choisi la double cotisation et ont ainsi rejoint 3AM, portant notre effectif à 815. Enfin certaines régions atteignent un seuil critique pour l'organisation de manifestations et nous avons, comme Aresso d'ailleurs, de plus en plus de mal à trouver des responsables de régions.

Afin de répondre à ces enjeux, nous avons entrepris des actions communes en vue du rapprochement de nos deux associations : mise en place d'un site

Internet commun en mai 2020, édition d'un calendrier commun pour 2021 et 2022, instauration d'une double cotisation attractive, échanges d'éditoriaux et d'articles dans les revues La Gazette et AMITIE, utilisation partagée du logiciel *Sendinblue* pour l'envoi de masse et de l'outil *Zoom* pour les visioconférences. Des sorties communes ont commencé à être organisées dans les régions. Afin de les faciliter, un groupe de travail, commun aux deux associations, a entrepris de faire coïncider géographiquement les régions de 3AM et d'Aresso. Ce travail est terminé (très peu de modifications), discuté avec les représentants régionaux et approuvé par les instances dirigeantes des deux associations. Les nouvelles régions seront mises en place pour le 1^{er} janvier 2023.

Un autre groupe de travail a commencé à étudier la faisabilité technique, légale et financière de la fusion de nos deux associations en une nouvelle association unique. Il progresse et donnera ses conclusions avant la fin 2022 : nom, organisation, composition des instances dirigeantes, montant de la cotisation, système comptable...

La dénomination de la nouvelle association contiendra les noms d'Esso, de Mobil et d'ExxonMobil couvrant ainsi les deux sociétés mères et la compagnie actuelle.

Mi-2023, les organes dirigeants des deux associations se prononceront sur le principe d'une fusion ou non. Si oui, le détail des modalités sera travaillé, permettant aux organes dirigeants de valider début 2024 un traité de fusion. Ce dernier sera alors soumis aux AG extraordinaires des deux associations. La fusion création pourrait alors avoir lieu après le 60^e anniversaire de 3AM, fin 2024 ou début 2025.

Nous vous tiendrons informés très précisément de l'évolution des discussions.

Je vous souhaite une bonne rentrée.

Dominique FIEUX





Chers amis,
J'espère que cette période estivale, en dépit de la canicule qui a sévi, vous a permis de vous ressourcer... je vous souhaite une bonne rentrée.

Nous devons, fin septembre, nous réunir en Champagne, à Reims pour une AG placée sous le signe des retrouvailles après ces longs mois d'isolement et de perturbation liés au Covid... Covid qui m'avait contraint à annuler à deux reprises les dates déjà retenues pour lesquelles nous étions près de quatre-vingt-dix inscrits... C'est donc plein d'espoir que le programme avait été reconduit. Hélas, le faible nombre de participants, trente-cinq dont seulement une dizaine d'inscrits à l'AG, nous a conduits à renoncer à ces journées de rencontre et d'amitié.

Tournons vite la page et abordons cette rentrée avec optimisme...

Lors de notre AG de septembre, nous devons débattre du rapprochement de nos deux associations Aresso et 3AM ; aussi je profite de l'occasion pour vous rappeler brièvement les raisons de cette synergie et faire le point sur les travaux en cours.

Ces sujets ayant été largement évoqués par nos amis de 3AM lors de leur dernière AG qui s'est tenue au printemps, **je reprends les propos de leur président, Dominique Fieux :**

« Vingt-deux ans après la création d'ExxonMobil, les jeunes retraités originaires de Mobil ont désormais une carrière longue chez ExxonMobil et donc des attaches et des amitiés nées après la fusion. Les nouveaux retraités doivent pouvoir retrouver cette richesse des cultures et des souvenirs dans leur association.

Par ailleurs, nous constatons une baisse régulière des effectifs dans nos deux associations due à une réduction très sensible des adhésions des nouveaux retraités avec, en corollaire, une augmentation de la moyenne d'âge de nos adhérents... Enfin, certaines régions se rapprochent du seuil critique nécessaire à l'organisation de manifestations et événements régionaux et nous rencontrons de plus en plus de difficultés à fédérer et animer certaines de nos régions.

Afin de répondre à ces enjeux, des actions communes ont déjà été entreprises : mise en place d'un site Internet commun en mai 2020, édition d'un calendrier commun dès 2021, institution d'une double cotisation attractive, échanges d'éditoriaux et d'articles dans nos deux revues, utilisation partagée du même logiciel pour les envois en masse et de l'outil Zoom pour les visioconférences. Dans nos régions, les sorties et manifestations se font de plus en plus communes entre les membres de nos associations... »

Un groupe de travail coordonné par Jean-Michel Pérignon pour Aresso et Claude Lanoiselée pour 3AM a cherché à redessiner nos régions sur une structure commune. Ce travail a reçu l'assentiment des responsables et délégués régionaux, Jean-Michel vous en présente la synthèse.

Un autre groupe de travail étudie la faisabilité technique, légale et financière de la fusion et la création d'une nouvelle et unique association ; Pierre Dulau en est le coordonnateur pour Aresso et vous fait part de l'avancée des travaux de ce groupe.

Tous ces points seront, bien entendu, débattus en Comité directeur et seront inscrits à l'ordre du jour de **notre prochaine AG qui devrait se tenir à Paris en novembre.**

Si le présent est assombri, souvenez-vous que derrière les nuages, brillent toujours mille soleils...

Amicalement

Patrick CONSTANT

Edito



Sommaire

La vie de l'Association	4-6
La vie des régions	7-18
Actualité retraités	19-20
Revue de presse	20-21
Voyages	22
Souvenirs	23
Carnet	23
Calendrier	24

Groupe de travail : refonte des régions



Harmoniser les régions Aresso et 3AM - une idée qui fait son chemin.



orsque j'ai été contacté en 2020 par mon regretté ami, ancien Mobil, Michel Dufour, alors délégué régional 3AM, il n'a fallu que le temps d'un café à la terrasse de la Plage de l'Ecluse à Dinard pour nous faire voir l'évidence : la mise en commun de nos énergies et de nos ressources au niveau de la région Bretagne/Pays de Loire allait de soi :

- » partage des idées d'animation,
- » animations communes,
- » animations plus nombreuses,
- » possibilité de nouer de nouvelles relations,
- » échange d'informations,
- » échange de bonnes idées et de réflexions en commun,
- » relais informel en cas de besoin ou d'absence...

Bertrand Descôtis a pris vaillamment le relais de Michel et nos deux mêmes régions continuent à être associées pour le meilleur... et le mouvement est en route.

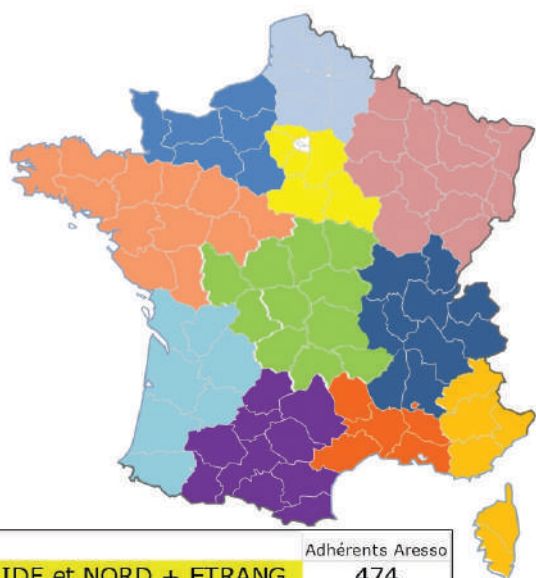
D'autres régions ont fait la même expérience fructueuse et voudraient entreprendre elles aussi un rapprochement avec nos « cousins ». Le découpage actuel des régions de nos deux associations ne facilite pas les choses par sa disparité.

Nous avons donc décidé avec 3AM de regarder nos régions actuelles de plus près, de pointer nos différences et de proposer, après concertation avec les délégués régionaux concernés, un nouveau découpage de ces régions en tenant compte des besoins et des particularités locales.

Nous vous livrons le résultat de ces réflexions en avant-première.

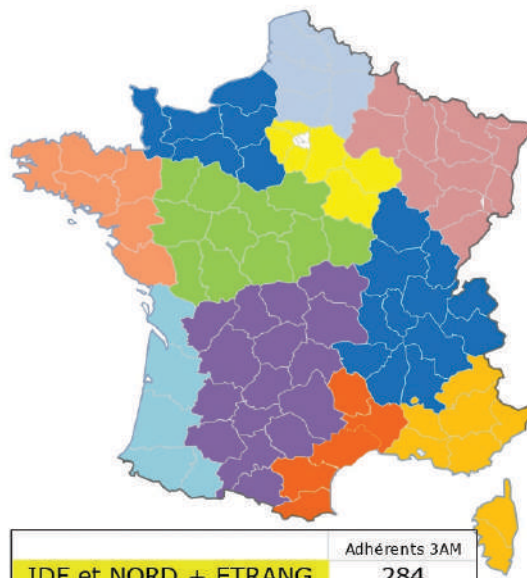
Jean-Michel PERIGNON

Régions Aresso



	Adhérents Aresso
IDF et NORD + ETRANG	474
NORMANDIE	272
BRETAGNE PAYS LOIRE	81
LIMOUSIN AUVERGNE POITOU	30
MIDI PYRENEES ROUSSILLON	37
ALPES SUD VAR CORSE	63
LANGUEDOC PROVENCE	100
GRAND EST	32
RHONE ALPES	51
AQUITAINE	146
	1286

Régions 3AM



	Adhérents 3AM
IDF et NORD + ETRANG	284
NORMANDIE	191
BRETAGNE	41
TOURAIN	14
CENTRE MIDI	21
PACA CORSE	55
LANGUEDOC ROUSSILLON	40
ALSACE LORRAINE	9
RHONE ALPES	50
AQUITAINE	25
	730

Groupe de travail : faisabilité administrative et financière



Rapprochement Aresso - 3AM ... sur le chemin de la fusion.



Depuis des mois, pas à pas, nos deux associations apprennent à se connaître en travaillant ensemble. On ne reviendra pas sur les actions et les projets communs qui fonctionnent déjà à la satisfaction de la plupart des adhérents et dont le succès est un encouragement à aller plus loin.

Comme le soulignent nos deux présidents dans leur éditorial, voilà plus de 20 ans que les « jeunes » retraités, quelle que soit leur société d'entrée, ont réalisé la majorité de leur parcours professionnel chez ExxonMobil et ont donc noué des liens et partagé une culture commune avec leurs collègues sans référence à leur origine. **Pourquoi avoir à choisir entre deux associations au moment de la retraite ?**

La sortie difficile de la pandémie constitue une incitation supplémentaire à regrouper nos forces et nos énergies pour franchir de nouvelles étapes.

Vos représentants au sein du Conseil d'administration 3AM et du Comité de direction Aresso ont donc décidé d'explorer de manière plus approfondie quelles seraient les conditions d'une fusion éventuelle, d'en dessiner les contours, d'en définir les étapes essentielles et d'établir un calendrier des réalisations. Pour cela ils ont constitué une petite équipe Aresso-3AM pour travailler sur les différents aspects de ce projet.

Les premières conclusions et propositions sont disponibles et devaient être partagées et discutées avec les adhérents lors de notre Assemblée Générale

de Reims pour recueillir vos réactions et suggestions. Celle-ci ayant dû être annulée, nous partageons dans cet article l'état de nos réflexions. Il va de soi que rien ne sera décidé sans l'accord d'une large majorité des adhérents des deux associations lors d'une consultation formelle.

Tout d'abord, il n'apparaît aucun point de blocage juridique, organisationnel ou technique susceptible de faire renoncer à un tel projet, même s'il reste des difficultés à surmonter ou des questions à résoudre. Faisons confiance à la créativité des uns et des autres !

Autre constat d'ordre général : **s'il est essentiel que les aspirations des nouveaux adhérents jeunes retraités de la structure ExxonMobil soient bien prises en compte dans une association unifiée, les identités et les héritages des anciens de Mobil, Esso et Exxon Chemical devront être préservés.** A ce titre, le choix du nom de cette association sera un bon test de la volonté de rapprochement et devra recueillir une forte adhésion des adhérents. Le nom complet de l'association fera certainement référence aux structures ExxonMobil, Esso et Mobil ; la difficulté sera dans l'établissement d'un acronyme satisfaisant les différents critères. Des propositions ont déjà été reçues (par exemple AGEME – Anciens du Groupe Esso, Mobil et ExxonMobil). **Vos suggestions en la matière sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous les faire connaître par courrier ou par mail.**

Proposition futures régions



	Adhérents 3AM	Adhérents Gain + Perte -
IDF et NORD + ETRANG	288	+ 4
NORMANDIE	191	0
BRETAGNE PAYS LOIRE	46	+ 5
CENTRE LOIRE	8	- 6
MIDI PYRENEES	17	- 4
ALPES COTE AZUR CORSE	47	- 8
LANGUEDOC CAMARGUE	44	+ 2
GRAND EST	12	+ 3
RHONE ALPES	47	- 3
AQUITAINE	30	+ 7
	730	0

	Adhérents Aresso	Adhérents Gain + Perte -
IDF et NORD + ETRANG	475	+ 1
NORMANDIE	272	0
BRETAGNE PAYS LOIRE	73	- 8
CENTRE LOIRE	31	+ 1
MIDI PYRENEES	42	+ 8
ALPES COTE AZUR CORSE	70	+ 7
LANGUEDOC CAMARGUE	96	- 7
GRAND EST	31	- 1
RHONE ALPES	54	+ 3
AQUITAINE	142	- 4
	1286	0

- ▶▶ IdF et Nord fusionnées comme déjà aujourd'hui tant à 3AM qu'à Aresso.
- ▶▶ Les adhérents vivant à l'étranger sont inclus dans la région Paris/IdF.

Dans le même ordre d'idée, il est apparu judicieux de conserver, pour une durée pour l'instant non définie, les deux publications AMITIE et La Gazette. Outre leur qualité largement reconnue, les deux revues ont des lignes éditoriales différentes et complémentaires et s'inscrivent dans la continuité de l'histoire des deux associations. La fusion permettrait cependant une coordination accrue des rédactions des deux revues ainsi que l'optimisation et la fréquence de leurs moyens de production. Le site Internet déjà mis en commun conserverait son nom et ferait l'objet d'un toilettage.

Sur un plan institutionnel, la proximité de nos cultures a permis à l'équipe en charge de la Gouvernance et des Statuts d'établir un projet de statuts pour l'association fusionnée qui ne devrait pas bouleverser les façons de faire actuelles, à savoir : un Comité de direction de 20 à 30 membres élus pour trois ans dont les délégués régionaux sont membres de droit. Il désigne annuellement parmi ses membres un Bureau pour gérer l'association au jour le jour. Les questions les plus délicates à régler se poseront au niveau de la transition entre l'organisation actuelle et l'organisation fusionnée. On reviendra sur ce point au dernier paragraphe consacré aux étapes vers la fusion et au calendrier.

On peut cependant indiquer que, les premières années de fonctionnement de l'association fusionnée, il est proposé dans un souci d'équité d'instaurer une parité au Comité de direction entre membres issus d'Aresso et membres issus de 3AM. De la même façon, les premières années, la présidence de l'association serait tournante. Dernier point, mais non le moindre, parmi les questions institutionnelles : quelle forme prendrait l'Assemblée générale de l'association fusionnée ? Chaque association a des pratiques différentes en la matière, Aresso ajoutant à la partie « statutaire » un volet « retrouvailles » ; mais parions là

encore qu'une formule acceptable par tous se dégagera de la réflexion commune.

Deux questions financières seraient à traiter en priorité :

- » à quel niveau établir la cotisation de l'association fusionnée sans provoquer un à-coup inacceptable par rapport à ce qui se faisait dans chacune des associations ?
- » comment mettre en commun de manière équitable les ressources (financières) de chacune des associations au moment de la fusion ?

Un niveau proche de 30 euros, équivalent au niveau actuel de la cotisation Aresso, devrait permettre d'assurer un financement pérenne de l'association sans créer de rupture par rapport aux pratiques actuelles. Pour les adhérents double cotisants (Aresso & 3AM) ce serait même une diminution de cotisation.

Pour la mise en commun des ressources financières des deux associations, un simple calcul de contribution par adhérent permettra de s'assurer de l'équité du processus. En cas d'écart significatif, un mécanisme de rééquilibrage sera mis en place, par exemple en jouant sur la cotisation de la première année.

L'adaptation des outils de gestion, base de données adhérents et comptabilité en particulier, a été confiée à une équipe coordonnée par Marc Vignaud. Chaque association dispose de ses propres outils, d'âge et de complexité différents. Pour la base de données adhérents, la migration vers un outil « du commerce » est l'option retenue de préférence à l'adoption d'un des outils « maison » de nos associations. Une sélection parmi les outils existants a permis de dégager le logiciel « Garradin » qui semble adapté à nos besoins et à même de reprendre sans effort majeur nos données actuelles, tout cela pour un coût très raisonnable. Les tests se poursuivent.

Concernant la comptabilité, les deux associations disposent chacune d'un outil qui leur donne satisfaction. Deux

options sont envisageables : soit l'adoption par les deux associations d'un des outils utilisés actuellement, soit le basculement des deux comptabilités vers le logiciel comptable associé à la base de données (ce qui faciliterait l'intégration des opérations). Nos responsables comptabilité travaillent sur ces options.

Dernier point : comment se présenterait le chemin vers la fusion des associations, quel serait le processus et quel pourrait en être le calendrier ?

Une fusion création paraît la meilleure voie à suivre, par opposition à une fusion absorption qui privilégierait une des associations. Les deux associations apportent l'intégralité de leur actif et de leur passif à la nouvelle association créée à la date de la réalisation de l'opération. Ceci nécessite la tenue d'une AGE (Assemblée Générale Extraordinaire) dans chacune des associations pour une dissolution sans liquidation et l'adoption dans les mêmes termes du projet de fusion et des statuts de la nouvelle entité. Des contraintes sont à respecter en termes de contenu du projet de fusion, d'établissement d'un traité d'apport, de publicité et de calendrier. Pour ces raisons (et d'autres d'ordre technique) il semblerait judicieux, si la voie de la fusion est choisie, que la tenue des **AGE des deux associations se fasse au 1^{er} semestre 2024** et que le traité d'apport soit fondé sur l'arrêté des comptes au 31 décembre 2023 et soit validé lors d'un Comité de direction au 1^{er} trimestre 2024. La date effective de prise d'effet de la fusion serait alors soit le 1^{er} juillet 2024 (avec un premier exercice de 18 mois) soit le 1^{er} janvier 2025.

Comme vous le constatez, il reste encore des points à travailler, des choix à faire mais rien qui n'empêche d'avancer si nous avons la volonté de poursuivre ce projet jusqu'à son terme ■

Pierre DULAU





Alpes du Sud / Var / Corse



Marie-France JABLIN

Une grande première : la visite de l'abbaye du Thoronet dans le Var avec les membres d'Aresso et de 3AM

C'est avec un grand plaisir que nous avons rencontré les membres de 3AM. Cette première visite commune à l'abbaye du Thoronet avait été organisée par Savino Cicco, délégué régional 3AM. Nous étions 25 participants.

Avec une certaine émotion nous avons découvert l'une des trois « sœurs » des abbayes cisterciennes, l'abbaye du Thoronet, les deux autres étant Sénanque (Vaucluse) et Silvacane (Bouches-du-Rhône), édifiée entre 1160 et 1230 par les moines cisterciens de Tourtour dans un site sauvage sur la commune du Thoronet dans le département du Var. Bernard de Clairvaux, dont la statue se trouve dans l'église, devint abbé de la maison cistercienne fondée en 1115. Il trace la voie de la rigueur et du dénuement.

Au début du XIII^e siècle, le monastère abrite une vingtaine de moines et quelques dizaines de frères convers. Ces derniers, religieux mais non prêtres, étaient soumis à l'obéissance. Leur vie était consacrée au travail manuel et aux tâches matérielles de la vie communautaire. Ils n'étaient pas admis au Chapitre et n'intervenaient pas dans les décisions importantes. D'où l'expression « n'avoir pas voix au chapitre » (*). Toute l'harmonie de cet édifice, dépourvu de tout décor sculpté et de couleurs, repose sur le jeu des volumes architecturaux, de style roman austère, très géométrique. Au centre de cette cité, l'église et le cloître constituent de véritables chefs-d'œuvre de l'architecture romane.

Moins de deux siècles plus tard, le déclin de l'abbaye est entamé. En 1790, sept moines âgés y résident encore. Fortement endommagée par des remaniements intervenus au XVIII^e siècle puis par les destructions révolutionnaires, l'abbaye a été rachetée par l'Etat

en 1854. Sa disparition menace. Prosper Mérimée la découvre alors et la sauve en la signalant à Henri Révoil, architecte des monuments historiques de l'époque, qui va la restaurer dès 1873. Cette restauration fut reprise après 1907 par son successeur Formigé et se poursuit depuis lors. Aujourd'hui, relevée de ses ruines, elle a retrouvé son apparence d'origine. Admiré pour la pureté et le dépouillement de ses lignes qui dégagent une impression d'unité et de grande sérénité, l'édifice aux pierres sauvages est reconnu comme un trésor d'art et d'architecture. Des générations d'architectes s'en sont inspirées comme Le Corbusier ou Fernand Pouillon dont le livre « les Pierres sauvages » raconte l'histoire de sa construction.

Son acoustique exceptionnelle, avec son écho forcément prolongé, impose au chant un style particulier et une discipline : les chanteurs doivent chanter lentement et à l'unisson, notamment lors des chants grégoriens. Nous avons eu une démonstration vocale de notre guide. Sa voix interprétant un chant liturgique se répandit dans toute l'église, impressionnant et émouvant ! Depuis 1991, chaque été s'y déroule un festival médiéval de musique.



Après cette visite exceptionnelle, nous nous sommes rendus au restaurant l'Olivade situé au Luc en Provence où un excellent déjeuner nous a été servi. L'ambiance était très chaleureuse et amicale. Cette première rencontre avec les personnes de 3AM a été une réussite. Un grand merci à Savino Cicco qui en a été l'organisateur principal. Je suis persuadée que cette nouvelle collaboration laisse présager de belles sorties. Des idées de découvertes seront à explorer pour 2023. J'espère que nos amis d'Aresso et collègues de 3AM seront intéressés et nous rejoindront ■

(*) NDLR le chapitre (le collège) portait ce nom car avant tout débat, on y lisait un chapitre (un extrait) de la règle de la communauté concernée. Il semble que la plus diffusée ait été celle de saint Benoît, imposée massivement par Bernard de Clairvaux.

Marie-France JABLIN
06 89 75 44 88
mariefrance.jablin@gmail.com



Aquitaine



Marc VIGNAUD

L'été se termine et le calme revient après le passage de nos petits-enfants, toujours bienvenus mais souvent épuisants. Nous avons profité des beaux jours pour organiser les trois sorties prévues en Aquitaine :

- Juin à Bordeaux,
- Septembre dans le marais d'Orx et à La Rochelle.



Elles ont permis aux membres des deux associations, 3AM et Aresso, de se rencontrer et de s'apprécier.

Nous préparons maintenant la mouture 2023 du calendrier "ARExxonMobil" qui est devenu une tradition. D'après certains membres du bureau qui nous aident par leurs remarques, la "cuvée" est bonne... Je n'en dis pas plus, ce sera la surprise !



Sommes-nous mal informés ?

En 2022, nous sommes informés principalement par trois canaux différents :

- **Les médias** ou déclarations de "responsables politiques" censés analyser les faits pour nous permettre de mieux les comprendre. Malheureusement c'est rarement le cas, et les informations données sont souvent incomplètes, incorrectes ou biaisées.
- **Les réseaux sociaux**, blogs et forums divers où les opinions prennent souvent le pas sur les faits.
- **Les sites Internet** qui proposent souvent une information à l'état brut. C'est à nous de trier entre ce qui est exact et ce qui est faux, voire manipulé (les fameuses "fake news").

Force est de constater que les deux premiers canaux d'information prennent rarement la peine de faire une analyse correcte des faits de façon à nous éclairer ou nous rassurer s'il en est besoin.

Pour illustrer ce propos, je vais prendre deux exemples liés au nucléaire : l'état du parc nucléaire français en 2022 et celui de la centrale de Zaporijia pendant la guerre en Ukraine.

L'état du parc nucléaire français en 2022

Si on écoute le gouvernement, « tout va bien... tout est sous contrôle ». Mais aucun élément factuel n'est présenté à l'appui de ce message lénifiant.

Si on écoute, regarde ou lit la presse ou les réseaux sociaux, le message est soit identique, soit à l'inverse totalement inquiétant : nos centrales ne sont pas entretenues depuis des années, « rouillées », et nous risquons à tout moment une catastrophe façon Tchernobyl ou Fukushima. Et là encore, aucun fait sérieux ne vient étayer ces affirmations, ce qui est d'autant plus inquiétant que l'on parle de risque nucléaire.

Notre culture de pétroliers nous ayant appris à être rigoureux, je vais donc essayer d'analyser la question en

m'appuyant sur des faits. Et je pourrai le faire d'autant mieux que les deux industries ont de nombreux points communs, en particulier l'utilisation de tuyauteries pour véhiculer des liquides à température et pression élevées.

Les tuyauteries sous pression

La presse, souvent avec de gros roulements de tambour, nous indique que les centrales véhiculent de l'eau à 120 bar, à une température de 300 °C dans des tuyauteries de 30 cm de diamètre et 3 cm d'épaisseur. La belle affaire !

De telles conditions de température et de pression sont certes élevées mais pas exceptionnelles en raffinerie. Si mes souvenirs sont exacts, la raffinerie de Port-Jérôme produit de la vapeur à 100 bar, ce qui est très voisin. Quant au diamètre mentionné (30 cm), cela n'est en fait que du 12 pouces (soit 30,48 cm), ce qui est plutôt petit comme diamètre. (Dans le pétrole, on travaille en pouces).

Quant au fait de véhiculer de l'eau sous pression, tous les raffineurs savent qu'un liquide, surtout l'eau, est beaucoup moins dangereux en cas de fuite qu'un gaz si par malheur la tuyauterie se déchire. En effet, l'eau est incompressible et il n'y aura qu'une fuite, sans expansion comme ce serait le cas avec un gaz.

La Corrosion Sous Tension (CST)

Ce phénomène est présenté par les médias comme gravissime alors qu'il est connu depuis des années, en particulier dans les raffineries. Les centrales sont présentées comme « rouillées » (pour le profane rouillé et corrodé sont des termes équivalents). Or la CST se produit sur des éléments en acier inoxydable qui par principe ne rouillent pas. Par contre, soumis à la fois à des contraintes physiques importantes (dilatation par exemple) et chimiques (PH bas ou élevé), des fissures peuvent apparaître après des années de service.

De telles tuyauteries doivent donc être surveillées et réparées si nécessaire, ce qui est le cas pour les centrales incriminées mais cela n'a rien à voir avec un entretien déficient.

Le phénomène de CST est-il local ou généralisé ?

Si on en croit deux articles documentés (voir les références ci-dessous), la corrosion sous tension n'existe pas sur le circuit primaire qui refroidit le réacteur et génère de la vapeur, qui est donc en fonctionnement permanent. Elle a été constatée sur deux circuits auxiliaires dont le fonctionnement est intermittent :

- le RIS (circuit d'injection de sécurité) qui permet d'injecter de l'eau borée dans le cœur du réacteur afin de stopper la réaction nucléaire et de maintenir le volume d'eau dans le circuit primaire en cas de perte de réfrigérant primaire,
- le RRA qui permet d'évacuer la chaleur résiduelle quand le réacteur est arrêté. On peut alors supposer que les conditions de fonctionnement du RRA sont nettement moins sévères (le réacteur arrêté

génère nettement moins de chaleur que quand il produit).

Si le phénomène est localisé sur ces deux circuits, on peut supposer qu'EDF étudie comment faire en sorte qu'il ne se reproduise plus, en vérifiant si les contraintes mécaniques à cet endroit ne sont pas excessives et en le réduisant si cela est possible. Donc il n'y a rien d'exceptionnel qu'un bon industriel ne sache maîtriser.

Les conséquences de cette CST sont-elles graves ?

On peut donc se poser légitimement la question de la gravité d'une fuite sur ces circuits lors du fonctionnement du réacteur : un problème sur un de ces deux circuits serait-il catastrophique ? Je reconnais ne pas avoir la réponse mais je présume que les spécialistes EDF l'ont. Et on peut supposer que le degré de gravité n'est pas le même que s'il s'agissait du circuit primaire.

Remarquons que la presse ne cherche pas à informer sur ce point, préférant maintenir le suspense avec en filigrane l'hypothèse d'une "catastrophe nucléaire".

nucléaire, en faisant systématiquement référence à Tchernobyl ou à Fukushima. Or, deux faits importants sont à connaître :

La conception de la centrale de Zaporijia est totalement différente de celle de Tchernobyl. Le scénario de Tchernobyl (incendie du carbone avec dégagement d'un nuage radioactif) ne peut pas s'y produire.

Le scénario de Fukushima est possible à Zaporijia mais dans des conditions différentes : à Fukushima, les réacteurs se sont trouvés brutalement privés de refroidissement après le passage d'un tsunami alors qu'ils produisaient vraisemblablement à régime élevé. La surchauffe a probablement été très rapide.

A Zaporijia, tous les réacteurs sont actuellement à l'arrêt, ce qui signifie qu'ils dégagent infiniment moins de chaleur, ce qui doit a priori réduire le risque de fusion du noyau.

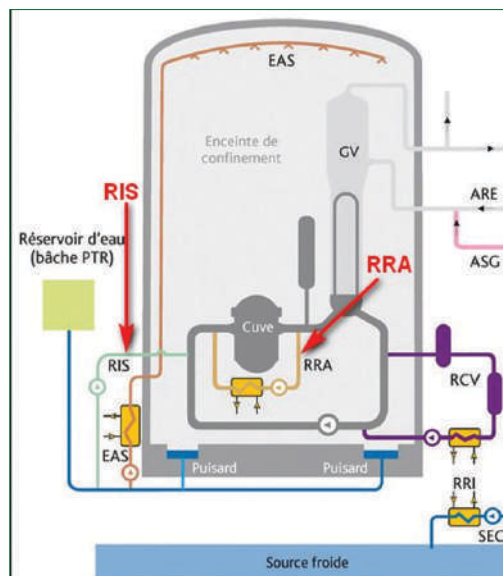
Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque, mais ce risque est sans doute moins important.

En conclusion, je pense que je n'aurais pas dû intituler cet article « Sommes-nous mal informés ? », titre accrocheur qui met en haleine le lecteur sans réellement prendre position, mais plutôt l'intituler : "Nous sommes mal informés" qui indique que je prends position en expliquant pourquoi ■

sources :

<https://www.sfen.org/rgn/decryptage-du-phenomene-de-corrosion-sous-contrainte-identifie-sur-cinq-reacteurs-nucleaires/>

https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Installations_nucleaires/Les-centrales-nucleaires/reacteurs-nucleaires-France/Pages/3-reacteurs-nucleaires-France-Description-detaillee.aspx#.Yx20Hs--gzZ



Prenons l'exemple de la catastrophe possible de Zaporijia en Ukraine :

Dans ce cas également, la majorité des médias ne prend pas la peine d'analyser la situation et de la synthétiser afin d'informer correctement le public, préférant entretenir la peur liée à une catastrophe

Marc VIGNAUD
06 62 55 66 81

vignaud.marc.pierre@gmail.com

Bretagne/Pays de la Loire



Les activités en commun

Octobre 2021

les Machines de Nantes

Mai 2022

le marais de Brière

Octobre 2022

la côte d'Emeraude

**Chacun organise à son tour mais
nous participons ensemble !**

Chers Amis,

Vous avez déjà pu lire le récit de notre rassemblement de Nantes dans AMITIE n° 157.

Le pari du beau temps a été perdu mais la curiosité technique, le rêve et la convivialité étaient au rendez-vous, réalisant ainsi le projet concocté avec Michel Dufour, notre regretté collègue, délégué régional Bretagne 3 AM, qui depuis a été brillamment relayé par notre ami Bertrand Descôtis.

Dans la foulée de cette sortie, nous avons décidé avec Bertrand d'envoyer à nos adhérents respectifs des vœux communs, ce qui fut fait.



Sur le **marais de Brière** au mois de mai 2022, un compte rendu a été préparé par Bertrand en un temps record, le voici. Je n'ai rien à ajouter sinon des superlatifs et la photo d'**Annick et Jean-Claude Vervet**, mon prédécesseur et son épouse qui nous ont fait l'amitié de se joindre à nous pour le repas, venus en voisins malgré les difficultés de santé de Jean-Claude. Nous les remercions chaleureusement ainsi que pour tout le travail réalisé par ce couple courageux au cours de ces nombreuses années.



Le Pégase et le Tigre à nouveau ensemble



Après une première sortie commune le 1^{er} octobre dernier à Nantes et sous la pluie, les régions bretonnes Aresso et 3AM ont célébré leurs fiançailles le 20 mai, sous le soleil et dans le parc naturel régional de la Brière

toujours en Loire-Atlantique mais très proche du département breton du Morbihan (petite mer en breton).
A quand le mariage ?

Au nord de l'estuaire de la Loire, à quelques kilomètres de Saint-Nazaire, La Baule, Nantes et Vannes, le Parc naturel régional de la Brière a été créé en 1970 pour mettre en valeur le patrimoine du marais et le savoir-faire de ses habitants mais surtout pour préserver la beauté de

ses paysages et de sa faune. Bertrand l'a lui-même découvert l'hiver dernier en accompagnant un ami chasseur de la bécassine des marais... mais rassurez-vous les bécassines se sont montrées plus intelligentes que son ami !

Le Marais de la Grande Brière s'étend sur 7000 hectares au cœur du Parc. Il s'agit du second marais de France après celui de la Camargue !

Nous nous sommes retrouvés vers 11 heures

pour une promenade en calèche (deux calèches puisque nous étions 21 (14 3AM et 7 Aresso) traversant des villages avec des maisons en toit de chaume (de l'ordre de 3000) nichées sur les îles et les villages du marais. A la suite de cette mise en bouche, nous avons déjeuné dans le village-musée de Kerhinet, à l'auberge du même nom qui allie l'authenticité d'une chaumière et une décoration contemporaine.

L'après-midi, nous avons au programme une balade en chaland, bateau à fond plat qui se faufile dans les méandres des canaux et des prairies inondables pour voir à fleur d'eau des vaches paître, des oiseaux immobiles, des roseaux à perte de vue, des huttes de chasseurs... Environnement bien calme qui nous a fait du bien à tous !

Avec sa perche comme unique rame pour diriger l'embarcation, notre guide nous a fait partager les secrets de cette immense tourbière.

Nous nous sommes quittés en fin d'après-midi après cette belle journée, où nous avons eu le plaisir de voir de « nouvelles têtes » côté Aresso et côté 3AM... que nous espérons retrouver lors de notre prochaine sortie prévue en automne dans un vrai département breton (après deux sorties en Loire-Atlantique).

Et sans oublier un grand merci à nos photographes Marylène, Christiane et Thérèse qui nous permettent d'avoir des souvenirs visuels sur notre site arexxonmobil.fr ■

Bertrand DESCOTIS



Quelques mots maintenant de notre sortie commune sur la côte d'Emeraude le **14 octobre**, cette fois entre Saint-Malo et Dinard. Nous espérons que vous serez nombreux, issus de chaque association, à profiter de cette opportunité. A noter que, pour la première fois pour notre région, aussi bien chez 3AM que chez Aresso, l'invitation est faite « **France entière** ». A l'heure où ces lignes vous parviendront, nous serons déjà en train de vivre cette aventure.

Le programme de cette journée est chargé. Il est prévu que nous nous rassemblions sous les remparts de Saint-Malo pour nous diriger ensuite vers notre première étape : un repère de corsaire ! On en a la chair de poule... Il s'agit en réalité de la visite de l'hôtel particulier d'une grande famille, pour les uns armateurs, pour les autres corsaires, maison résolument chargée d'histoire d'où un dicton local : « lorsque l'on tape sur un buisson, il en sort un Magon ! ».

Puis, la « vedette » direction Dinard à travers l'estuaire de la Rance. Vue sur le barrage et son usine marémotrice, inaugurée par le Général de Gaulle le 26 novembre 1966. Elle devrait contribuer à préserver cet hiver la chaleur de nos foyers.

Arrivés à bon port, (La cale des Blanches) au Bec de La Vallée, il est prévu d'avoir un bref coup d'œil sur les nombreuses villas historiques de la Pointe du Moulinet et de la Plage de l'Ecluse, puis pause repas au **Café Rouge** en centre-ville. Un peu de marche digestive nous ramènera alors aux vedettes pour regagner Saint-Malo. La compagnie des vedettes s'appelle « Les bateaux rouges » et la coïncidence de couleur avec le nom du restaurant est surprenante. Une relation à élucider.

Cette immersion dans l'histoire locale sera prolongée au goût de chacun par une visite libre des remparts ou de la ville intra-muros avant le retour chez

soi par la route ou le rail. Certains décideront même de prolonger ce séjour.

Peut-être aurons-nous la chance de voir quelques préparatifs de la Route du Rhum (à consommer avec modération) prévue au tout début de novembre. Ce sera certainement l'occasion pour l'un de nous, d'évoquer avec nostalgie novembre 1990 avec Olivier de Kersauson, Yves le Cornec et le départ de l'*Esso Super Plus*. Ce fut un des événements mémorables de nos carrières qui nous a fait côtoyer pendant quelques semaines le monde de la voile et des courses au large ! Approcher ces aventuriers des

mers, presque des corsaires, c'est aussi un des thèmes de la journée.

La préparation de sorties communes avec Bertrand, les avis bienveillants de Marylène Bonnet (3AM) et de Jean-Pierre Flouzat qui connaissent bien la région, est vraiment très agréable. L'organisation et la réalisation d'évènements en commun avec mes amis de 3AM a de multiples avantages que nous détaillons par ailleurs dans ce numéro. On y a pris tellement goût que nous pensons déjà à la sortie suivante ■

Jean-Michel PERIGNON
07 86 14 82 35
jean-michel.perignon@orange.fr



THE RIGHT TOOL FOR THE RIGHT JOB

ExonMobil
GLOBAL REAL ESTATE

Don't let it happen to you Chase the risks...

Comme promis, voici une nouvelle affiche soumise à votre sagacité ...

Ile-de France, Nord et Est



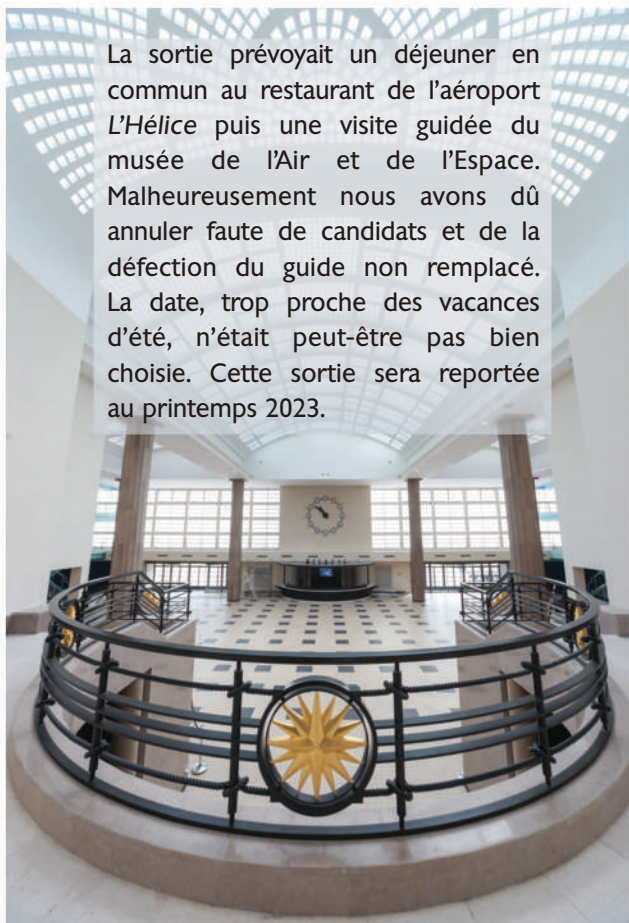
Patrick CONSTANT

Dans le cadre de l'harmonisation de nos régions et des souhaits de rapprochement entre nos deux associations, nous avons comme objectif d'optimiser des sorties en commun. Ce n'est qu'un début, et si les conditions sanitaires nous permettent de la flexibilité, nous allons essayer de « monter en allure » pour 2023 et 2024. En région Ile-de-France, les visites organisées par Claude Lanoiselée, responsable de la région Ile-de-France et Nord de 3AM, ont été ouvertes aux adhérents Aresso.



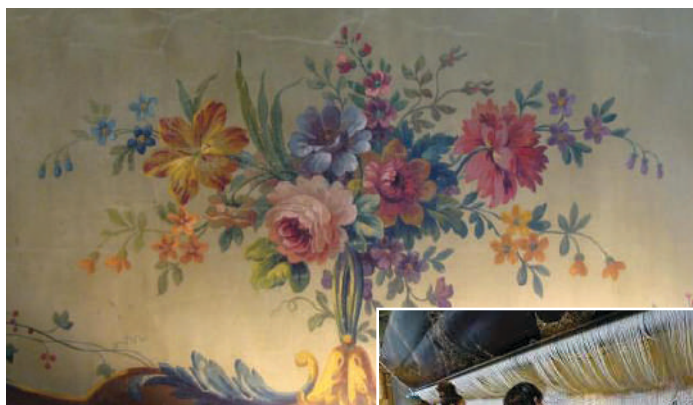
Mercredi 29 juin 2022
Aéroport du Bourget

La sortie prévoyait un déjeuner en commun au restaurant de l'aéroport L'Hélice puis une visite guidée du musée de l'Air et de l'Espace. Malheureusement nous avons dû annuler faute de candidats et de la défection du guide non remplacé. La date, trop proche des vacances d'été, n'était peut-être pas bien choisie. Cette sortie sera reportée au printemps 2023.



Jeudi 6 octobre 2022
Manufacture des Gobelins à Paris 13^e

Cette sortie permettra de visiter un site exceptionnel. Depuis 1662, l'année où Colbert décida de regrouper les métiers d'arts et de tapisserie dans un même lieu, la Manufacture des Gobelins, célèbre dans le monde entier, n'a cessé de marquer de sa signature l'histoire de la tapisserie.



Environ deux semaines avant la visite, nous avons déjà un beau groupe inter-associations d'inscrits. Nous aurons l'occasion ultérieurement de détailler cette visite.

A bientôt pour de nouvelles sorties en 2023 ■

Claude LANOISELEE
Région Ile-de-France et Nord 3AM

Patrick CONSTANT
07 87 64 11 71
constant.patrick@yahoo.fr

Limousin-Auvergne/Poitou



Gabriel SAINT-ANDRÉ

En ce beau mercredi du 24 août, avec la coordination de notre ami Gérard David, nous nous sommes retrouvés, mon épouse et moi-même, à son domicile un peu avant 12 heures, rejoints par Jean-Claude Fontanili et Manou sa compagne. Après les salutations d'usage, ô combien heureuses et conviviales, nous sommes allés déjeuner dans un restaurant proche où l'évocation de nos collègues des années 1970 commença...

Après ce réconfort, nous nous sommes rendus au domicile d'un autre retraité, Jean-Pierre Deroche. Quel grand plaisir de nous retrouver et de nous rappeler d'innombrables souvenirs. 1966, c'était presque... hier !



Au fond de gauche à droite :
MM. Faure,
Le Blévenec,
Heiligenstein,
Pelissier, Bouchet,
Rodriguez.

En face :
MM. ?, ?,
Schutt,
De Souza-Floxo,
Jaffeux.

Jean-Claude nous a apporté les photos remises en leur temps par nos différents responsables successifs tels Maurice Gasquiel et Michel Longchambon. Jean-Claude n'avait pas refoulé le sol clermontois depuis 42 ans !

Chacun allant de son anecdote, l'après-midi s'écoula très vite avec l'évocation de tous ceux que l'on avait connus...

Côté direction régionale : (oui en 1966, Clermont-Ferrand était dotée d'une DR basée initialement à Royat puis en ville Boulevard Côte Blatin) :

A. Talon en était le DR, J. Olivier, C. Viala, J.M. Sorin, assistants commerciaux

L. Lacombe, responsable construction...

A. Durr, assistant exploitation

Denogens, Cazals, Vigier, J.C. Rome, Morin...

Côté exploitation : Roques, Massotier, Bru, Coste, Kessler, Boulet, Dulhoste, Tabarand, Gaillot, Mmes Chabaud, Batteux, Ysnel...

Côté chauffeurs :
A. Auclair, P. Auclair, Planeix, Simon, Le Blévenec, M. Roddier, Bourcheix, Combarel...

Côté bitumes : De Souza-Floxo, Jaffeux, Rodriguez, Faure, Sarre, Pélissier, Soulier, Schutt, Anton...

Commerciaux bitumes :
L. Heiligenstein, J. De Puget...

Côté commerciaux industrie : C. Goumand, D. Gaudry, J.F. Veyssières, G. Ecalard.

Commerciaux réseau et revendeurs : P. Mesnet, J. Nesme, P. Hochenauer, J.F. Régnier, P. Périer, R. Mallet, R. Nonavade, M. Etrillard, M. Petit...

Administratifs commerciaux (Gacci) :

P. Chambon, Mme Chabriat, B. de la Perrière...

Que de noms (excusez les oublis), que de souvenirs ! Souvenirs évoqués bien trop vite, autour du verre de l'amitié concocté par Dany et Jean-Pierre Deroche. Ce dernier raconta quelques histoires

avec la fougue dont il a le secret !

En fin d'après-midi, les photos souvenirs vinrent compléter celles apportées par notre ami Jean-Claude. Rendez-vous fut pris pour un avenir proche... Quelle après-midi ! ■

Gabriel SAINT-ANDRÉ
06 25 74 53 49
gaby63120@outlook.fr



Midi-Pyrénées/Roussillon



Hubert FRUTOSO

Nous avons eu très chaud cet été. En Midi-Pyrénées/Roussillon des records de températures ont été relevés comme dans toute la France d'ailleurs. Le changement climatique est là, bien visible et bien ressenti. Ajoutez à cela une situation géopolitique des plus compliquées et tous les ingrédients sont là pour que le moral soit au plus bas. Mais c'est sans compter sur notre capacité à rebondir.

En juin dernier, le groupe de voyageurs fidèles s'est retrouvé en Toscane pour une semaine superbe de découvertes ou redécouvertes pour certains.

A part la chaleur qui nous a suivis, nous avons passé un bon et très sympathique séjour, visitant les sites de Montecatini, Lucques, Pise, les Cinque Terre, Carrare, Lercici, Voltera, San Gimignano et Florence. De visites en dégustations, nous avons pu apprécier la richesse architecturale et culturelle de cette région, sa douceur de vivre et l'accueil des Toscans. Vous trouverez des photos de ce voyage sur notre site arexxonmobil.fr

Que va-t-il se passer en Midi-Pyrénées/Roussillon à la rentrée ?

- Continuer à œuvrer en commun avec nos amis de 3AM au rapprochement de nos régions. Alain Dupuy, délégué

régional 3AM, a d'ailleurs organisé en mai dernier une sortie à Bournazel en Aveyron qui a eu beaucoup de succès. Hélas, ma positivité au Covid ce jour-là a eu raison de ma présence à cette journée.

- Un déjeuner d'automne en cours de préparation.
- Les traditionnelles retrouvailles entre Aquitaine et Midi-Pyrénées/Roussillon en cours de préparation également.

En attendant de nous revoir, continuons de nous protéger. Le virus est toujours présent.

Je vous souhaite un bel automne. A très bientôt, je reste à votre disposition pour répondre à vos demandes ■

Amitiés,

Hubert FRUTOSO

06 58 81 31 76

hubert.frutoso@gmail.com



Normandie



Christian LEMIEUX

C hers amis,
Nous sortons progressivement de ces longs mois pendant lesquels la pandémie nous a séparés... Cette trop longue période a fait beaucoup de dégâts, tant sur le plan sanitaire que sur le plan moral. Je sais bien que bon nombre d'entre nous ont souffert dans leur chair et plus encore. J'ai une pensée pour tous nos amis disparus au cours de ces longs mois.

Il nous faut tourner la page, regarder devant nous et voir toutes ces belles années qu'il nous reste à vivre. Surtout profiter de la vie sous toutes ses formes et rattraper autant que faire se peut, tout ce temps perdu...

Je vous propose, à cet effet, un grand moment de convivialité le **20 novembre 2022**. Ce sera pour la Normandie le premier repas depuis deux ans, une occasion exceptionnelle de nous retrouver et tourner définitivement la page de ces années douloureuses. Vous recevrez une invitation, soit par mail, soit par courrier. Ne soyez pas timides, venez nous rejoindre, je vous garantis une belle fête dans la joie et la bonne humeur.

Attention : sur la lettre d'invitation il faut lire : « Repas d'automne le 20 novembre 2022 » !

Rien n'est encore acquis mais je vais contacter Christiane Bégin, mon homologue de 3AM, pour l'inviter avec les personnes qui voudront bien l'accompagner ; un premier pas pour nous rassembler à cette occasion.

De la même façon, je vais me rapprocher de la présidente des Anciens d'Esso (association normande dissoute) pour ouvrir

la porte à ces anciens que nous connaissons tous et que je retrouverai avec grand plaisir.

Pour moi, comme vous le savez, ce sera le chant du cygne car sans aucun doute ma dernière prestation en tant que **délégué régional de Normandie**. Alors, ce sera avec beaucoup d'émotion que je vous recevrai pour ce dernier rendez-vous comme organisateur.

Venez nombreux, soyons tous ensemble pour cette fin d'année.

Je vous remercie. Je vous souhaite la meilleure santé possible. A bientôt ■

« Pour être heureux, il faut penser au bonheur des autres » G. Bachelard

Christian LEMIEUX
02 35 96 10 09
christian.lemieux@neuf.fr



Les prémices de l'automne



Un soleil permanent



Sans doute l'avenir, le raisin de Normandie



Une Normandie sans pommiers ... ne serait pas la Normandie



André BATAILLARD

Bonjour à tous,
Vous avez, comme moi je pense, remarqué que depuis quelques années on ne se demande plus : « Comment ça va ? » mais plutôt « Avez-vous bien résisté ? ».



Comment ça va ?

Curieuse époque en effet où de la pandémie qui n'en finit pas, nous passons à la canicule, une longue, vraie et douloureuse canicule. Un été aux volets fermés, aux ventilateurs qui tournent... Non, nous ne sommes pas en Inde avant la mousson, nous sommes chez nous essayant de supporter ces nouvelles conditions climatiques ; il apparaît même qu'il faudra s'y faire. Il faudra alors restructurer son jardin afin de lui confier des plantations plus résistantes et moins gourmandes en eau, repenser notre isolation si ce n'est pas déjà fait afin de réduire nos consommations énergétiques ; bref investir alors que l'on pensait que ce genre de choses à cette période de notre vie pouvaient en rester là...

A propos des énergies, curieusement on nous demande de réduire celle-ci

ou encore d'arrêter celle-là, ce que j'ai du mal à comprendre : en cette période de pénurie ne vaudrait-il pas mieux exploiter toutes les possibilités ? Dans les périodes d'urgence il faut sérier les priorités. A courir après plusieurs lièvres...

Dans notre région au mois de mai dernier Didier Jacquot, responsable Rhône-Alpes de 3AM, avait organisé une journée de « rentrée » intégrant la visite du **musée de l'Automobile de Rochetaillée-sur-Saône**. J'ai eu le plaisir de me rendre à son invitation pour découvrir la bonne ambiance qui régnait parmi les participants.

Nous avons convié pour notre déjeuner de rentrée Aresso le 8 septembre dernier, Didier Jacquot et Philippe Mohan nouveau retraité ExxonMobil en Rhône-Alpes, malheureusement leurs emplois du temps ne

leur ont pas permis d'être des nôtres, ce sera pour une prochaine fois.

C'est au cœur du vieux Lyon, après une balade dans les rues pittoresques du quartier, que nous nous sommes retrouvés au restaurant *Aux trois Marie* véritable institution lyonnaise pour déguster un repas typique : la salade lyonnaise, la quenelle du même nom accompagnée d'un riz safrané, le demi saint-marcellin de la fameuse Mère Richard et c'est un gâteau moelleux aux pralines qui clôturera le déjeuner pris dans une bonne ambiance de retrouvailles. Je tiens à remercier les présents, véritables piliers de l'association et de l'amitié, et à saluer ceux qui ont répondu mais qui, souvent pour des problèmes de santé, n'ont pu se déplacer ce jour-là.

Le quartier du vieux Lyon a une histoire de plus de mille ans. Il a failli disparaître après la Deuxième Guerre quand un maire de Lyon a voulu implanter des marinas en bord de Saône. Heureusement, des associations de riverains relayées par André Malraux ont réussi à l'arrêter. Le site est maintenant classé patrimoine mondial de l'UNESCO et draine quantité de touristes et de visiteurs. C'est un quartier magnifique où l'on sent ce qu'était le Lyon des foires du Moyen Âge.

De la maison du Chamariet et sa cour récemment restaurée, à celle des Avocats qui jusqu'à

récemment abritait la Basoche, le vieux Lyon a fait peau neuve. Au Moyen Âge, la confrérie Basoche regroupe les juristes, défend leurs intérêts, organise leur formation, dans laquelle le théâtre occupe une place importante. Dans les farces qu'ils donnent publiquement derrière des masques, la satire des puissants et des mœurs, l'anticléricisme et un certain matérialisme occupent une place importante, si bien qu'elles seront interdites en 1540. Cependant la confrérie fréquentera cet îlot jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Au 16 de la rue du Bœuf, au XVI^e siècle a été édifiée

la fameuse *Tour rose* très représentative de la période Renaissance du vieux Lyon, le Palais de Justice et ses 24 colonnes, la place Saint-Jean flanquée de sa cathédrale qui en fait était une primatiale puisque le chef de l'église française n'était autre que l'archevêque de Lyon, primat des Gaules. Le 8 décembre, la façade de la cathédrale offre un spectacle son et lumière éblouissant. Du musée de Gadagne au temple du Change revu par Soufflot, le vieux Lyon se vit au fil de nos balades et de nos envies ; on déjeune et dîne en terrasse, les pubs et les bars à vin font florès, les jeunes, les étudiants l'ont

investi y compris avec leurs trotinettes et autres locomotions silencieuses. Le vieux Lyon est vivant, cet été il y faisait frais.

A bientôt pour une prochaine rencontre ■



André BATAILLARD
06 80 24 49 69
rolandre73@yahoo.fr



Pierre LANGE

Une époque charnière

Évolution démographique inquiétante

Durée de cotisation insuffisante

Revalorisations 2022 à surveiller

Cotisations retraite confiées à l'URSSAF ?

Inquiétantes projections de la population active

La France n'est pas une île. A bien des égards sa problématique des retraites n'est pas un cas isolé, mais un cas qui peut vraisemblablement nous conduire un jour à évaluer en détail des solutions déjà utilisées par d'autres États pour résoudre des problèmes assez similaires aux nôtres. Les récentes projections Insee de l'évolution de la population active diffèrent plus ou moins selon les États mais toutes sont inquiétantes. Dans le cas de la France, cette population active, dont la démographie prévoyait une certaine augmentation jusqu'en 2070, diminuerait en réalité de 3,2 millions d'ici là. Le rapport entre actifs et inactifs passerait de 2 en 2021 à 1,7 en 2040, puis à 1,5 en 2070. Dans le "plateau" retraités de la balance, le vieillissement de la population française se poursuivra mécaniquement jusqu'en 2040 et probablement au-delà en raison de l'augmentation de l'espérance de vie et du vieillissement des générations nombreuses issues du baby-boom. Ainsi, tandis qu'il y avait 3 jeunes de 20 ans pour une personne de plus de 60 ans en 1980, il n'y en avait plus que 2,6 en 2020 et il y en aura probablement moins de 1,5 en 2040.

Sans vouloir creuser le problème en principe bien connu de la croissance ininterrompue du déséquilibre entre les populations des actifs et des retraités, on ne peut, au vu des nouvelles prévisions, s'empêcher de se poser la question de savoir comment la France envisagera, dans un proche avenir, de faire face au coût du vieillissement de sa population, coût qui pèsera lourdement sur ses

comptes sociaux. Des réformes de 2010 (Sarkozy / Woerth) et de 2014 (Touraine), seule cette dernière attendra 2040 pour terminer sa montée en charge et continuer à remplir son rôle jusqu'à cette date. Elle le remplirait d'ailleurs plus efficacement si la périodicité des ajouts successifs d'un trimestre de cotisation passait de 3 ans à 2 ans, modification qui sera très probablement discutée quand les travaux sur la réforme des retraites reprendront. À ce sujet, le report des travaux du Parlement à début octobre, récemment annoncé, n'est ni une bonne nouvelle ni cohérent avec la déclaration d'avril du chef de l'État, de relancer ce grand chantier « à partir de l'automne avec prévision d'adoption début 2023 ».

Par ailleurs, sans deviner une position définitive de l'exécutif, la Première Ministre Élisabeth Borne a récemment déclaré que « Notre système social de retraite est un paradoxe, à la fois l'un des plus généreux et où l'on travaille le moins longtemps ». Aussi, dans son discours de POLITIQUE GENERALE du 6 juillet au parlement, elle a également déclaré « Pour la prospérité de notre pays et la pérennité de notre système par répartition, (...), oui, nous devons travailler progressivement un peu plus longtemps ». La piste de l'allongement de la durée cotisée par simple accélération de la réforme Touraine, en passant par exemple la cible de 43 annuités à 44 ou 45 serait plus indolore mais son efficacité par rapport à aujourd'hui reste à démontrer. Elle permettrait cependant d'augmenter l'incitation à différer le départ à la retraite sans pour autant pénaliser ceux qui partent à 62 ans.

Ces déclarations ne sont pas à prendre pour argent comptant mais elles méritent réflexion si le report de l'âge est bien la piste privilégiée de l'exécutif. Élisabeth Borne a d'ailleurs martelé : « Cette réforme n'est pas ficelée, n'est pas à prendre ou à laisser, mais elle est indispensable ». Elle promet une « concertation avec les partenaires sociaux en les associant le plus en amont possible ». Cette concertation devra traiter des sujets de la « pénibilité » et de « l'emploi des seniors en améliorant les conditions de travail pour que nos compatriotes ne finissent plus leur carrière brisés ». Paroles assurément fortes.

Pouvoir d'achat victime du calendrier parlementaire !

Pour importante qu'elle soit, cette évocation des choix possibles est encore aujourd'hui assez loin des préoccupations des retraités car la défense de leur pouvoir d'achat et la nécessité de récupérer ce que la pandémie leur a fait perdre est clairement leur préoccupation immédiate.

Pour la retraite Sécurité sociale / Régime Général, l'insuffisante compensation de 4 % annoncée par E. Macron pour juillet et finalement actée par les parlementaires le 3 août n'interviendra que le 9 septembre. Le montant correspondant à la revalorisation sur la retraite de juillet sera versé en même temps.

De son côté, Agirc-Arrco a décidé d'attendre la révision annuelle du 1^{er} novembre de la valeur de son point pour y refléter la récupération de tout ou partie de la perte. Nous devons veiller à ce que ces 6 mois d'attente soient aussi compensés.

Dans la lettre du 13 juin de Pierre Erbs à Didier Weckner, président de l'Agirc-Arrco, la CFR a formulé la même vive demande que celle que nous avons déjà exprimée au Chef de l'État : la CFR ne s'oppose pas à ce que l'indice des prix continue à être utilisé comme base de calcul des revalorisations du point mais nous demandons expressément que cette base soit considérée comme « a minima » et soit appliquée par tous les régimes dans le cadre de la réforme à venir.

Nous demandons par ailleurs au président d'Agirc-Arrco que l'évolution de la valeur du point par rapport à l'indice des prix ne dépasse plus +/- 0,2 point comme décidé par un accord de 2019 alors qu'un avenant à cet accord avait ensuite porté cette possibilité de différence à +/- 0,5 point, ce qui, depuis, pénalise les retraités

comme pour la réévaluation de novembre 2021. Bien entendu, nous suivons cette affaire.

Transfert aux Urssaf du recouvrement des cotisations des retraites complémentaires Agirc-Arrco à partir de 2023.

Le sujet est relativement récent mais le bras de fer qu'il a déjà déclenché entre l'État et les partenaires sociaux mérite quelques explications surtout en raison de son application pratique prochaine. De quoi s'agit-il ? L'État récupérerait le recouvrement des cotisations retraite soit 88 milliards d'euros. Les partenaires sociaux gestionnaires du régime y sont farouchement opposés. Patronat et syndicats craignent de perdre la maîtrise de leurs recettes et donc de ne plus pouvoir piloter leur régime. Ils craignent que des excédents de

celui-ci soient utilisés par l'État, par exemple pour compenser le déficit du régime des fonctionnaires. Nous sommes évidemment incapables aujourd'hui de juger de la réalité du problème ni de sa gravité potentielle, même si le directeur de l'Urssaf affirme que tout est prêt techniquement et qu'il n'y a aucun risque sur la fiabilité des informations transmises. En tout cas, sachons qu'un rapport d'enquête du Sénat publié en juin préconise de retarder le transfert du recouvrement à janvier 2024. L'opération n'est pas anodine puisqu'avec ces milliards d'euros de cotisations supplémentaires à récolter, l'Urssaf accroîtrait de 20 % le montant total de ses collectes. Nous vous en reparlerons dans le prochain numéro d'AMITIÉ ■

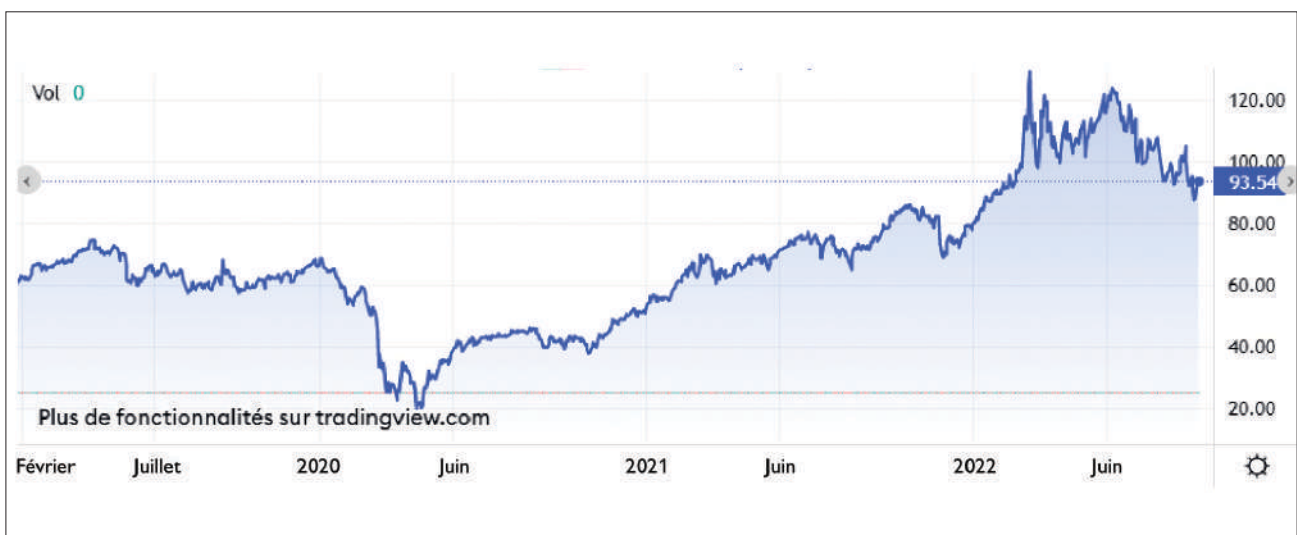
Pierre LANGE



REVUE de presse

Prix du pétrole

Après avoir commencé 2022 à 77 \$/bbl, le Brent a continué sa progression pour atteindre 100 \$/bbl le 23 février, poussé par la reprise économique et par les tensions géopolitiques de la crise en Ukraine. Le déclenchement de la guerre le fait monter à 130 \$/bbl en mars. Il se retrouve à 120 \$/bbl début juin, descend ensuite progressivement et oscille aujourd'hui autour des 90 \$/bbl, au niveau des années 2011-2014.



» En mai, l'assemblée générale des actionnaires d'**ExxonMobil** a approuvé les résolutions présentées par le conseil d'administration et rejeté celles présentées par des actionnaires. Elle a adopté à 51 % la résolution demandant la publication d'analyses de scénarios utilisant les hypothèses de l'AIEA « Net zéro en 2050 », la compagnie publie déjà ces analyses.

» **Neptune Energy, ExxonMobil, Rosewood et EBN** ont annoncé un accord de coopération pour développer le projet de CCS (Carbon Capture and Storage) en mer du Nord néerlandaise. Le projet a le potentiel de stocker 4 à 5 Mt/an de CO₂ dans un gisement de gaz épuisé.

» **ExxonMobil** a annoncé avoir fait deux nouvelles découvertes au large de la Guyana dans le *block* Stabroek. La production de ce champ augmente rapidement.

» **ExxonMobil, Grieg Edge, North Ammonia, GreenH** vont étudier la production et la distribution d'hydrogène vert.

» **ExxonMobil** a annoncé ses résultats du 2e trimestre, un bénéfice de 17,9 G\$ contre 4,7 G\$ au 2Q 2021.

Depuis son point le plus bas à 30,11 \$, atteint en 2020 l'action ExxonMobil a terminé 2021 à 61 \$. Elle progresse rapidement depuis janvier 2021, retrouvant ses plus hauts niveaux. En juin elle atteint 105,41 \$, dépassant son record de 2014. Elle se retrouve à 98 \$ début septembre 2022.

Nouvelles de la profession

» **TotalEnergies** est partenaire à hauteur de 20 % du projet Eolmed, opéré par Qair, au large des côtes de Gruissan et de Port-La-Nouvelle. Il est constitué de trois éoliennes de 10 MW montées sur des flotteurs en acier et reliées au Réseau de Transport d'Électricité par un câble sous-marin. La mise en production est prévue d'ici 2024.

» L'assemblée générale des actionnaires de **TotalEnergies** a été perturbée par des manifestations d'activistes climatiques qui ont bloqué l'accès à la salle. Du coup, l'assemblée s'est déroulée devant

une salle presque vide. En parallèle, elle a été diffusée en direct sur Internet. La résolution climat 2022 a été approuvée à 89 %.

» Par rapport aux prix formés sur les cotations des marchés internationaux, **TotalEnergies** baissera le prix des carburants pétroliers vendus en stations de 20 cts €/litre du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre, puis de 10 cts €/litre du 1^{er} novembre au 31 décembre.

Les autres énergies

» Bernard Bigot, directeur général d'ITER, le projet international de recherche sur la fusion nucléaire, est décédé. Aujourd'hui, 85 % des travaux de génie civil du chantier de 42 hectares sont achevés, et, selon ITER, 75 % des « tâches indispensables à la production d'un premier plasma sont désormais réalisées ». La première production de plasma, initialement prévue pour 2025, est annoncée pour 2026 ou 2027, et le tokamak devrait atteindre sa pleine puissance en 2035.

» Le Conseil européen a adopté deux propositions législatives du paquet « Fit for 55 » (pour atteindre une réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne d'ici 2030) :

- l'une sur les renouvelables, fixant un objectif de 40 % d'EnR dans la production d'énergie primaire en 2030,
- l'autre sur l'efficacité énergétique, avec une réduction de 36 % de la consommation finale d'énergie à la même date par rapport à la référence datant de 2007. Cela correspond à une baisse de la consommation de 9 % en 2030 par rapport à 2020.

» Le 26 juillet, l'Union européenne a validé un plan de réduction de 15 % de la consommation de gaz naturel, pour faire face au risque de rupture d'approvisionnement russe. Selon le texte, chaque État membre doit mettre "tout en œuvre" pour diminuer, d'ici mars 2023, sa consommation de gaz d'au moins 15% par rapport à la moyenne des cinq dernières années sur la même période, par des "mesures de réduction volontaire".

» Un texte paru au Journal Officiel lance l'appel d'offre pour le second parc éolien en Manche. Il sera d'une puissance pouvant aller jusqu'à 1,5 GW. La zone concernée occupe une superficie de 270 km², à quelques dizaines de km de la pointe nord-est du Cotentin. La construction du premier parc, relativement proche des côtes de Courseulles-sur-Mer, a démarré en février 2021, pour une mise en service en 2024. 64 éoliennes devraient générer une puissance totale de 450 MW.

» Fin août, Jean-Bernard Lévy, patron d'EDF sur le départ, a imputé les difficultés de maintenance des centrales nucléaires au manque de personnel qualifié et à un défaut de vision à long terme de l'État. Rapidement, le président de la République Emmanuel Macron est revenu sur ces propos, les jugeant « inacceptables » : une posture politique, assurément, car il ne répond absolument pas, sur le fond, à la critique, et fait mine de ne pas la comprendre. Or, difficile de donner tort au patron d'EDF quand il indique que la filière a été abandonnée par l'État pendant des années et que cela a pu indéniablement jouer sur son attractivité au niveau de l'emploi. La critique de Jean-Bernard Lévy ne visait d'ailleurs pas Emmanuel Macron, mais le fait qu'il la prenne personnellement est soit une pure stratégie politique, soit une vraie réaction de vexation...

» Il a été annoncé le lancement d'un débat public sur la construction de six nouveaux réacteurs nucléaires qui ouvrira une concertation sur la question de la relance du nucléaire en France.

» Un projet industriel présenté par EDF prévoit la construction de trois paires de réacteurs EPR2, dont la première est prévue sur le site de Penly, qui comporte déjà deux réacteurs nucléaires de 1300 MW en exploitation depuis les années 1990. Il est situé au bord de la Manche, à 17 km au nord-est de Dieppe. Le coût global du projet est estimé à un peu plus de 50 G€ ■

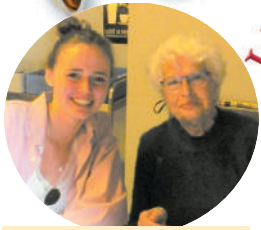
Jean GERMAN



VOYAGES LES PAYS BALTES



Enfin le premier voyage
de l'année 2022 !



Il n'y a pas d'âge
pour les voyages :
Caroline 22 ans
et notre
Christiane 92 ans

Après deux années de report, ce voyage a enfin pu se réaliser quoique, jusqu'au dernier moment, nous ayons eu des doutes au regard de la situation en Ukraine. Nous étions 34 et, déjà à l'aéroport, heureux de nous retrouver après ces deux années d'attente.

Nous avons décollé de Roissy et avons fait escale à Amsterdam, tous les vols n'étant pas encore rouverts. Heureusement, au retour, nous avons fait un Stockholm/Roissy direct.

En 2004, les Pays baltes entrent dans l'UE, l'Estonie intègre la zone euro en 2011, la Lettonie en 2014 et la Lituanie en 2015. Ces pays souffraient de la grisaille soviétique, ils sont devenus méconnaissables en vingt ans.

Trois petites républiques pleines de charme avec un environnement sauvage, des forêts, de nombreuses îles et de belles plages, 9 000 lacs, des étangs et des marais, un patrimoine historique et architectural très important et très bien préservé. Un passé historique compliqué avec de nombreuses "colonisations", entre autres germanique, chevaliers chrétiens, ordre Teutonique puis domination polonaise, suédoise et russe.

Les Pays baltes avaient de puissantes cités marchandes. Les capitales Tallinn, Riga et Vilnius restent superbes avec leurs arcades, leurs petites ruelles, leurs cours intérieures et leurs grandes places. De vieilles légendes sont encore contées, peuplées de princes vaillants et de malins esprits des eaux qui réjouissent encore les visiteurs.

Tallinn, capitale de l'Estonie, est une petite ville à la campagne, ancienne cité hanséatique, perle de l'architecture de charme, avec des ruelles tortueuses aux pavés disjoints, des églises, des palais, des demeures bourgeoises et un centre médiéval organisé autour de la ville basse. La ville haute lui vaut une place au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1997.

Riga, capitale de la Lettonie et la plus grande des trois capitales, a une civilisation urbaine beaucoup plus importante que Tallinn et une population 50 % russophones. Son architecture multiplie les styles gothique, flamand et Art nouveau. La ville est aussi marquée par une culture financière datant de la Hanse et le culte du café chic, brillant haut lieu de la sociabilité urbaine.

Vilnius, en Lituanie, est la capitale de la plus vieille nation balte ; longtemps restée sous la « colonisation » polonaise, elle en garde une identité polonaise, juive et nationale. Oubliés pendant plus de 50 ans, les 1500 édifices gothiques, rococo et classiques, les cafés décorés de souvenirs soviétiques, les églises baroques ont été soigneusement restaurés et rendent cette ville vraiment très agréable et surprenante. Les habitants restent très liés à la nature sauvage de ses forêts légendaires.

Le ferry passager prévu pour notre traversée pour rejoindre la Suède ayant été réquisitionné pour des réfugiés ukrainiens, nous avons dû prendre un ferry de transport de camions et bus. En premier lieu un peu frustrés de devoir patienter deux heures, nous garderons le souvenir d'une expérience extraordinaire à regarder « ces monstres roulants » manœuvrés comme de simples petites voitures par leurs chauffeurs, remplir le ferry jusqu'à ce que notre car et ses 34 voyageurs puisse y pénétrer à son tour.

Pour parfaire ce résumé, je dois dire que nous avons eu une guide et un chauffeur exceptionnels. Un plus, qui est vraiment un luxe quand on voyage, nous avons été équipés d'audiophones dès le premier jour.

Nous gardons dans notre cœur et nos yeux un très beau voyage dans des pays qui méritent vraiment d'être découverts. Vous pouvez retrouver nos photos sur le site arexxonmobil.fr

A bientôt pour partager de nouvelles aventures ■

Josiane GAROT

NOUVEAUX ADHERENTS

- ❖ Christian DAVRE
Ile-de-France, Nord et Est
3AM
- ❖ Jean-Claude HUBY
Normandie
3AM
- ❖ Pierre LIZE
Ile-de-France, Nord et Est
3AM
- ❖ Jeanne Isabelle MARTIN
Normandie





SOUVENIRS

Géographiquement, l'île de Singapour est une extension vers le sud de la péninsule Malaise. Elle comporte une île principale entourée de cinquante îlots. Du fait de sa position géographique, les jours et les nuits sont d'une durée égale tout au long de l'année.

En ce temps-là (année 1987), Esso avec sa raffinerie et ses unités chimiques occupait un de ces îlots (*Pula Aye Chaman*).

Pour y accéder, il nous fallait aller au centre-ville au *Juron Pier*.

Là se trouvaient de larges parkings. Là aussi, les bateaux pour les îlots se succédaient. Il ne fallait pas manquer l'*Esso boat* ! Du centre-ville jusqu'à notre arrivée à *Pula Aye Chaman*, il fallait compter plus d'une heure ! Avec des journées stables à 12 heures, on partait le matin de nuit et on revenait le soir à la nuit tombée.

Arrivés à l'appontement, chacun prenait le bon bus intérieur vers son unité. C'était parti pour la journée ! Il n'y avait aucun bus entre 22 h et 6 h.

Le grand bond de Singapour vers l'ère moderne



Café au lait en sachet plastique avec une paille.

L'ère moderne a tout révolutionné : un pont routier fut construit raccordant plusieurs îlots, dont notre *Pula Aye Chaman*, à la grande île. Alors nous pouvions rejoindre l'entrée des installations Esso en franchissant un poste

péage à l'entrée du pont grâce à un badge individuel obligatoire. Que de temps gagné !

Ainsi se passaient les déplacements lors de mes nombreux voyages à Singapour ■

Dominique MOULIN



L'Esso boat où se regroupaient tous les employés

Au début de notre intégration comme chef de secteur, nous suivions diverses formations dont un stage au siège de la Défense. On nous avait prévenus que la session se terminerait le vendredi par un déjeuner avec la Direction.

Le jeudi, nous

déjeunons à la cafétéria et, provinciaux, nous soldons nos tickets de cantine en prenant plusieurs plats et desserts puisque le lendemain le déjeuner sera offert.

Nous en étions au café lorsqu'une secrétaire affolée vint nous dire que la Direction nous

Déjeuner avec la Direction

attendait dans les salons privés, la date ayant été modifiée pour des raisons d'agenda et le conférencier du matin, un certain Dupond (pas Roland), aurait dû nous prévenir ;

j'ai rarement vu un homme se faire autant « incendier » !

Quant à nous, il a fallu faire bonne figure, prendre l'apéritif et faire honneur au déjeuner officiel, bien que déjà repus. Heureusement nous étions jeunes ! ■

Michel REYNAUD-PALIGOT



NOS PENSÉES VONT ... à ceux qui nous ont quittés

Cette liste est élaborée à partir des seules informations reçues directement par Aresso. Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour toute omission ou inexactitude.

Jacques BILLAUX	ESAF	28 janvier	2021	Claude GUERIN	-	16 mars	2022
Yves CARROS	ESAF	13 août	2022	Marc HOUCHE	ESAF	3 juin	2022
Claude CHAMOREAU	-	31 mai	2021	Nicole HOUDARD	ESAF	1 ^{er} juin	2021
Bernard de CHAMPS de SAINT LEGER	ESAF	26 juin	2022	Jean LAHOURNERE	EXXON CHEM	12 juillet	2020
Dominique CHERON	EXXON CHEM	19 août	2022	Louis LASSALLE	ESAF	30 juillet	2022
Solange ENINGER	-	9 août	2022	Guy LEPS	ESAF	22 mai	2022
Monique GALLOIS	ESAF	17 mars	2021	Antoinette NIEL	ESAF	27 mars	2022
Monique GARROS	EREP	24 février	2021	Michèle NOGUEIRA-COSTA	-	29 juin	2022
Hervé GROS	EREP	18 juillet	2021	Jacqueline PENEL	ESAF	31 août	2021
				Didier SENAC	EREP	14 juillet	2020

CALENDRIER TENTATIF DES MANIFESTATIONS

Novembre	Assemblée Générale à Paris	Date à préciser
Novembre	Normandie	Repas d'automne
		20 novembre 2022

VOYAGES

Italie Les Pouilles		12 au 19 mai 2023	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Ecosse		29 mai au 6 juin 2023	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84
Egypte		9 au 19 septembre 2023	Contact : Josiane GAROT 06 80 48 14 84



1



2



Sorties communes



3



5



4



6



7

1 - 2	Musée de l'automobile Rochetaillée - mai 2022
3 - 4	Bournazel - mai 2022
5	Bordeaux - juin 2022
6 - 7	Brière - mai 2022

Depôt légal 3^e trimestre 2022
Création-Mise en page : Emmanuelle Dausque